



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 20 novembre 2024 à 9 h 16 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20241120-4237

TRANSACTION ET QUITTANCE - ASSOCIATION DES
POMPIERS DE LAVAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la transaction et quittance à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association des pompiers de Laval préparée par le Service des affaires juridiques;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville la transaction et quittance.

(SD-2024-5814)

CE-20241120-4238

AUTORISATION - RENONCIATION AU BÉNÉFICE DU TEMPS
ÉCOULÉ - AFFAIRES JURIDIQUES

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer la Renonciation au bénéfice du temps écoulé au sens de l'article 2883 du Code civil du Québec à intervenir et de prescrire que ce document ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe.

(SD-2024-6015)

CE-20241120-4239

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - PLANIFICATION ET
RÉALISATION DES PROJETS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la planification et de réalisation des projets, soit:

les transferts budgétaires des postes et la réaffectation des employés identifiés au rapport RH préparé par le Service des ressources humaines et joint au sommaire décisionnel;

la modification du titre du poste titularisé de chef de division de projets d'envergure et analyse avant projets (0003), en un poste de chef de division bâtiments neufs, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 70102-116100-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-5790)

CE-20241120-4240

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CHEF DE PROGRAMME
AFFAIRES - EXPÉRIENCE CITOYENNE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 51238, pour une période de 52 semaines, au poste de chef de programme affaires au Service de l'expérience citoyenne, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-5865)

CE-20241120-4241

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'une semaine, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 11 novembre 2024.

(SD-2024-5893)



CE-20241120-4242	ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'engager l'employé numéro 54982, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2024-5909)
CE-20241120-4243	ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CHARGÉ DE PROJET SIGNALISATION ET AFFICHAGE - COMMUNICATIONS ET MARKETING RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'engager l'employé numéro 55488, pour une période de 108 semaines, au poste de chargé de projet signalisation et affichage au Service des communications et du marketing, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention. (SD-2024-5853)
CE-20241120-4244	TERMINAISON D'EMPLOI RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 15 novembre 2024. (SD-2024-5964)
CE-20241120-4245	PROCÉDURES JUDICIAIRES - ÉTAT D'INSALUBRITÉ - LOT 1 355 774 RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de reconnaître l'état d'insalubrité au sens de la Loi sur les



compétences municipales de l'immeuble situé sur le lot 1 355 774 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 355 774 dudit cadastre, concernant la contravention aux Règlements L-12084 et L-12519 de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-5869)

À 9 h 29, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière